|  |  |
| --- | --- |
|  | Axe disciple - Dimension « vocation personnelle » - Agir  |

# L’accompagnement personnel

**Visée :** Cette fiche peut servir de support pour présenter ce qu’est l’accompagnement spirituel, l’un des moyens proposés par la spiritualité ignacienne pour grandir comme disciple.

**L’accompagnement spirituel : qu’est-ce que c’est ?**

L'accompagnement spirituel est une relation dans laquelle un accompagnateur, par son écoute, contemple l’œuvre que Dieu est en train de réaliser chez l'accompagné et aide ainsi celui-ci à en prendre conscience pour ainsi mieux répondre aux appels du Christ.

L’accompagnement spirituel prend des formes diverses selon les interlocuteurs en présence, les étapes de la vie et le cadre dans lequel il s’exerce : rencontres occasionnelles, rendez-vous réguliers, etc.

Il consiste à :

* Accueillir quelqu’un tel qu’il est et tel qu’il se présente, sans le juger.
* Écouter ce qu’il dit de lui-même et de sa vie : ses joies, ses projets, sa prière, ses doutes, ses difficultés, ses questions, ses peurs …
* Aider à faire le tri dans toutes ses pensées et ses réactions, à voir ce qui est le plus important, à discerner ce qui va dans un sens positif et ce qui va dans un sens négatif. Aider ainsi à préparer des décisions, grandes ou petites, qui permettent d’avancer selon l’Évangile. L’accompagnateur ne décide pas à la place de l’autre, mais il peut l’aider à être au clair avec lui-même, avant de prendre une décision.
* Proposer des moyens pour une croissance humaine et spirituelle : rythme de vie, pratique de prière, lectures, retraite adaptée, démarches nouvelles …

Celui qui désire un accompagnement spirituel doit s’adresser à quelqu’un (prêtre, religieux, religieuse ou laïc) qui est reconnu dans l’Église pour ce service, et devant qui il se sent lui-même libre et en confiance.

**Source** : Jésuites province de France : <http://www.jesuites.com/2012/01/accompagnement-spirituel/#more-7392>

Date : Décembre 2016